

## Avis public



### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 2710-93 ET RCA05-19010-3

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-93 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE (2710)  
ET LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO  
RCA05-19010-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
SUR LES USAGES CONDITIONNELS  
(RCA05-19010)**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement, à la suite de l'adoption, à sa séance ordinaire du 11 mars 2019, du projet de Règlement numéro 2710-93 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG-029) et autres dispositions connexes, ainsi que du projet de Règlement numéro RCA05-19010-3 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA05-19010) afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG-029) et autres dispositions connexes, tiendra une assemblée publique de consultation le 19 mars 2019 à 18 h dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

QU'AU cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou la personne désignée par elle expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets;

QUE l'objet de ces projets de règlement est d'assurer la concordance de la réglementation de l'arrondissement de Lachine au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG-029) et autres dispositions connexes;

QUE ces projets de règlement visent l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Lachine;

QUE ces projets de règlement ne contiennent pas de dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ces projets de règlement sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 12 mars 2019.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement